



FORMATION ET PRATIQUE DU SHIATSU DES MÉRIDIENS IOKAI® SHIATSU PARIS

PRATICIENS BULLETIN D'INSCRIPTION et devis année 2026/2027

Nom : Prénom :
Adresse : CP :
..... Ville :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Téléphone : Mail :
Profession : Niveau d'études obtenu :

DEVIS 2026-2027 : (Cochez les cases des sessions choisies et remplissez les cases « à régler »)

TARIFS MODULE A L'UNITE	SESSIONS CHOISIES	HEURES	PRIX	À RÉGLER
APPROCHE PROFESSIONNELLE	☐ APK Katas applications pratiques	18h	250€	
	☐ APM Méridiens dans le traitement	72h	1 092€	
	☐ Animateur Do In	77h	947€	
	☐ Stage praticien certifié confirmé Du 29 oct. au 1er nov. 2026	24h	410€	
Cotisation ISP : 20€				20€
TOTAL				

Le tarif public sera appliqué pour toute prise en charge par un organisme financeur.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

(cochez les cases des options choisies et indiquez les montants de chaque encaissement)

☐ par chèques	☐ en totalité	☐ Échelonné sur 3 ou 5 échéances ☐ 1) À l'inscription : 130€ 2).oct. 3). Déc. ☐ 1) À l'inscription : 130€ 2).oct. 3). Déc. 4).fév. 5). avril.
☐ par virements		IBAN : FR76 1027 8041 0100 0209 4740 171 BIC : CMCIFR2A
☐ en espèces	☐ en totalité	

Certains tarifs sont susceptibles d'évoluer notamment pour les Cours Résidentiel en 2027.

Pour confirmer votre inscription merci de bien vouloir nous renvoyer ce document signé et accompagné d'un chèque d'arrhes de 130 euros.

☐ J'ai lu et accepté Les Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur

Paris le Signature du Responsable de FPSM Signature du stagiaire



FORMATION ET PRATIQUE DU SHIATSU DES MÉRIDIENS IOKAI® SHIATSU PARIS

PRATICIENS | BULLETIN D'INSCRIPTION et devis année 2026/2027

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

- Comment avez-vous connu notre centre de formation ?

.....

- Dans quelle école avez-vous été formé-e ?

.....

- Formation initiale :

.....

- Formation continue :

.....

AVEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- ☐ Tai Chi – Chi Gong
- ☐ Acupuncture
- ☐ Massage
- ☐ Sophrologie
- ☐ Relaxation
- ☐ Autres :

.....

CADRE DE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

- ☐ Par vous –même
- ☐ Par votre entreprise
- ☐ Par un OPCO dans le cadre de contrat de professionnalisation
- ☐ Dans le cadre de dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi
- ☐ Dans le cadre de dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés
- ☐ Dans le cadre de plan de développement de compétences ou d'autres dispositifs
- ☐ Par des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)
- ☐ Par l'Etat pour la formation de publics spécifiques
- ☐ Par les Conseils Régionaux pour la formation de publics spécifiques
- ☐ Par Pôle Emploi pour la formation de publics spécifiques
- ☐ Par d'autres ressources publiques pour la formation de publics spécifiques